



Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation

Fonction : travailleur.euse pair.e en réduction des risques

Contrat Horaire

Quotité du poste : 6h à 8h par semaine en moyenne

Référence : MLC/VG

Date limite d'envoi des candidatures : Le 31/10/21 inclus

Lieu et adresse du poste de travail :

- **DSPE - Bâtiment CHANRION - 33 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE**
- **DSPE - Bâtiment CLAUDEL - 47 Avenue Marcellin Berthelot 38100 GRENOBLE**
- **Espace public (parc, bars etc)**

Contexte :

Le service Promotion de la santé participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique municipale de santé publique de la Ville. Il participe à la réduction des inégalités de santé qui est un des objectifs structurant du Plan Municipal de Santé, et se traduit pour partie dans le Contrat Local de Santé.

Il est composé de 26 agents (16.5 ETP). Le service agit de façon directe auprès de la population et indirecte auprès des professionnels, dans quatre champs : la vaccination, la santé mentale, la santé précarité, la prévention et réduction des risques.

Au sein du service, sous la responsabilité de la Cheffe de service, la responsable du pôle prévention et réduction des risques coordonne les différentes actions de prévention et réduction des risques liés à la consommation de produits psychoactifs du programme « Les drogues, les risques et nous ». Elle pilote une équipe de réduction des risques présente en soirée en contexte festifs sur l'espace public allant à la rencontre du public cible (maraude ou stand). L'équipe est constituée de 4 travailleur.euse.s pairs dont un coordinateur d'équipe.

Les travailleur.euse.s pairs en réduction des risques sont en lien avec le coordinateur et sous la responsabilité de la responsable du pôle.

Missions

- Intervenir en équipe en soirée sur l'espace public afin de prévenir et limiter les prises de risques liées à l'alcool et autres substances psychoactives en contexte festif:
- Echanger avec les jeunes et les accompagner dans leurs pratiques festives en distribuant du matériel de réduction des risques, en proposant informations et ressources, en s'appuyant sur les compétences et les capacités des consommateurs
- Favoriser les prises de conscience sur les risques liés à l'alcool et autres substances psychoactives
- Donner des informations sur les risques spécifiques liés au milieu festif et les moyens de les réduire (risques sexuels, nuisances sonores, retour à domicile après la fête, ...)
- Orienter vers les structures ressources
- Assurer un rôle de veille : être un observateur des pratiques festives et de leurs évolutions
- Intervenir dans le cadre éthique de la réduction des risques : le non jugement, le respect du choix de l'autre, l'Aller Vers, la responsabilisation de l'utilisateur et de son entourage, la confidentialité, l'anonymat

Profil

- » Vous avez un intérêt marqué pour la réduction des risques et/ou une expérience dans ce champ
- » Vous avez une connaissance des substances psychoactives et de leurs effets
- » Vous avez une connaissance du milieu festif et de ses codes
- » Vous possédez une grande aisance relationnelle et une capacité à garder votre calme en toutes circonstances

- » Vous êtes créatif.ve, réactif.ve et force de proposition
- » Sociable de nature, vous aimez le contact humain, l'échange, le débat
- » Le travail en équipe représente pour vous une valeur ajoutée essentielle.
- » Les obligations et droits de la fonction publique s'appliquent : devoir d'obéissance, respect de la neutralité et service publique.

Conditions de travail

- » Engagement sur une année scolaire
- » Activité hebdomadaire (hors vacances scolaires) :
 - Jeudi et vendredi de septembre et octobre de 21 :00 à 1 :00
 - Jeudi de novembre à mi-avril de 21 :00 à 1 :00
 - Jeudi et vendredi de mi-avril- à mi juillet de 21 : 00 à 1 : 00
- ⇒ Les horaires et jours d'intervention sont susceptibles d'être modifiés et adaptés
- » Autres activités :
 - Interventions lors d'évènements organisés par la Ville : fête de la musique, cabaret frappé,...
 - Temps de suivi et échange de pratique collectif à la Direction Santé Publique et Environnementale tous les mois (2 heures)
 - Supervision collective tous les deux mois (2 heures)
 - Réunion de service élargie tous les trois mois (2 heures) dans les locaux de la DSPE
- » Lieu de travail: places, rue à proximité de zone à forte densité, de bars fréquentés par la jeunesse, les parcs, les temps festifs sur l'espace public
- » Des formations afin d'actualiser les connaissances seront programmées
- » Spécificités : contraintes en lien avec le travail en soirées et exceptionnellement en week-end

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Marie ROBIN
Responsable du pôle prévention et réduction des risques
Tel : 04/76/03/43/59